

Présentation des comptes annuels

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

YNCREA OUEST

20 Rue Cuirassé Bretagne
CS 42807
29228 BREST CEDEX 2

Sommaire

Page de garde YNCREA

Le bilan actif

Le bilan passif

Le compte de résultat (première partie)

Le compte de résultat (seconde partie)

BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	35 447	30 983	4 464	
Immobilisations incorporelles en cours	129 118	106 770	22 347	16 496
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	98 525		98 525	98 525
Constructions	9 132 477	660 189	8 472 288	8 802 388
Installations techniques, matériel et outillage industriels	918 602	579 644	338 958	95 605
Immobilisations corporelles en cours	658 756		658 756	517 504
Autres	3 371 885	1 753 242	1 618 643	1 729 740
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	137 464		137 464	127 411
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	24 640		24 640	24 565
TOTAL I	14 506 913	3 130 828	11 376 084	11 412 233
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	10 207		10 207	6 771
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 206 108	127 043	1 079 065	1 002 110
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	3 706 100		3 706 100	4 565 958
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 932 344		1 932 344	2 610 849
Charges constatées d'avance	196 698		196 698	211 835
TOTAL II	7 051 458	127 043	6 924 414	8 397 523
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	21 558 371	3 257 872	18 300 499	19 809 756

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	(765 460)	(834 278)
Excédent ou déficit de l'exercice	21 291	68 818
Situation nette (sous total)	(744 169)	(765 460)
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	7 859 868	8 094 212
Provisions réglementées		
TOTAL I	7 115 698	7 328 751
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I bis		
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	40 000	40 000
Provisions pour charges		
TOTAL III	40 000	40 000
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 427 679	7 859 588
Emprunts et dettes financières diverses	929 821	959 821
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 177 649	1 745 978
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	524 009	482 483
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	86 669	180 840
Autres dettes	69 775	68 118
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	932 388	1 152 078
TOTAL IV	11 147 990	12 448 906
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	18 303 688	19 817 658

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	10 020 968	8 713 390
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 439 524	1 485 384
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	325 949	324 400
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	80 214	41 930
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	304 493	321 391
TOTAL I	12 171 149	10 886 494
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock	(3 436)	
Autres achats et charges externes	2 999 645	2 711 212
Aides financières	162 445	94 786
Impôts, taxes et versements assimilés	29 451	22 050
Salaires et traitements	6 246 186	5 676 031
Charges sociales	2 687 015	2 399 254
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	817 044	842 235
Dotations aux provisions		40 000
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	69 296	58 084
TOTAL II	13 007 646	11 843 652
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(836 498)	(957 158)
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	13 441	1 521
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	13 441	1 521
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	161 451	159 789
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	161 451	159 789
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	(148 010)	(158 268)

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	(984 508)	(1 115 426)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	15 261	(269 385)
Sur opérations en capital	315 404	277 353
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		504 853
TOTAL V	330 665	512 821
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	10 405	3 588
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI	10 405	3 588
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	320 260	509 233
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	(685 539)	(674 938)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	12 515 255	11 400 836
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	12 493 963	11 332 091
EXCEDENT OU DEFICIT	21 291	68 745
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

ASSOCIATION YNCREA OUEST

Annexe aux comptes annuels de l'exercice

Clos le 31/08/2023

Montants exprimés en €uros

YNCREA OUEST

20 rue Cuirassé Bretagne

CS 42807

29228 Brest Cedex 2

Table des matières

1.	Objet social.....	3
2.	Vie de l'association sur l'exercice écoulé.....	3
2.1.	Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées.....	3
2.2.	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture ...	3
3.	Principes, règles et méthodes comptables.....	5
3.1.	Méthode générale.....	5
3.2.	Changement de méthode d'évaluation.....	5
3.3.	Correction d'erreurs.....	5
3.4.	Changement de méthode de présentation.....	5
3.5.	Crédit impôt recherche.....	5
4.	Informations relatives au bilan.....	6
4.1.	Bilan actif.....	6
4.2.	Bilan passif.....	8
5.	Informations relatives au compte de résultat.....	10
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires (en €).....	10
5.2.	Ventilation des autres produits (en €).....	10
5.3.	Présentation.....	10
5.4.	Résultat financier.....	11
5.5.	Résultat exceptionnel.....	11
5.6.	Transfert de charges.....	11
5.7.	Ventilation de l'effectif moyen (en ETP).....	12
6.	Autres informations.....	12
6.1.	Tableau des subventions et concours publics.....	12
6.2.	Information sur les rémunérations.....	12
6.3.	Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière.....	12
6.4.	Information concernant les contributions volontaires en nature.....	13
6.5.	Engagements Hors bilan.....	13
6.6.	Honoraires du commissaire aux comptes.....	14

1. Objet social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

L'Association a pour but l'enseignement, la recherche, l'expertise, le développement, l'innovation et l'application des sciences et techniques dans le cadre d'une vision humaniste du métier d'ingénieur, et accessoirement le conseil.

Elle assure notamment l'organisation et la gestion de l'Institut Supérieur de l'Electronique et du Numérique de Brest (ISEN Brest), établissement d'enseignement supérieur (école d'ingénieurs) ayant pour objet la formation d'ingénieurs dans le domaine de l'électronique, du numérique et des disciplines apparentées sur le territoire de l'Ouest français, ainsi que de tout autre établissement d'enseignement supérieur qu'elle pourrait intégrer ou créer dans une optique de déploiement des savoirs et savoir-faire des marques du groupe YNCRÉA (HEI, ISA, ISEN), en synergie avec cette dernière, en particulier pour ce qui concerne le développement de ces écoles ou marques au niveau régional, national, européen et international.

2. Vie de l'association sur l'exercice écoulé

2.1. Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'activité principale de l'Association, comme chaque année, est axée sur la formation des étudiants pour les amener, en trois ou cinq années aux diplômes d'ingénieurs que l'établissement est habilité à délivrer.

Hors les élèves inscrits en classes préparatoires implantées et les élèves sous statut d'apprentis, 1 078 élèves ingénieurs ont suivi en au cours de l'année 21/22 (contre 995 en 21/22) les formations proposées par l'établissement sur ses différents campus de Brest, Rennes , Nantes (Carquefou), et Caen.

Le nombre d'élèves accueillis, tous cycles confondus, s'élèvent à 1 250 (contre 1 141 en 21/22), dont 796 à Brest, 30 à Rennes, 283 à Nantes, et 141 à Caen.

2.2. Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

2.2.1. Faits caractéristiques de l'exercice

L'activité d'Yncréa Ouest a été marquée en 2022/2023 par :

- L'ouverture de nouveaux cycles, de nouvelles classes, de nouvelles formations :
 - Brest – Autres formations
 - La 3^{ème} promotion de l'Ecole IA Microsoft *powered* by Simplon, en partenariat avec Code.bzh, a démarré au printemps 2023 :
 - Formation intensive du 02/05/2022 au 13/12/2023,
 - Alternance : 14/12/2023 au 13/12/2024.
 - Nantes
 - 2^{ème} année : cycle EST
 - Caen :

- Ouverture de la 3^{ème} année
 - Caen – Autres formations
 - la 1^{ère} session de formation (P1) intitulée « Ecole IA Microsoft Caen P1 by Simplon & ISEN» a débuté en 2022 :
 - Formation intensive du 17/10/2022 au 22/02/2023,
 - Alternance : 23/02/2023 au 31/05/2024.
- Un audit de la CTI a lieu le 4, 5 et 6 juillet sur Brest et Nantes pour le renouvellement de l'accréditation de l'école, ainsi que pour le projet d'ouverture d'une formation Bachelor à la rentrée 2024.
- Litige URSSAF : Les cotisations URSSAF trop versées en 2019 et 2020 ont fait l'objet d'un remboursement de 235 k€ en septembre 2022. Le litige est désormais clôturé.
- BEA concernant les locaux du siège : Signature effectuée le 06/06/2023 entre le Conseil général et Yncréa Ouest.

2.2.2. Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Sur le volet Enseignement

- Site de Nantes
 - Ouverture d'une filière par apprentissage en 3^{ème} année
- Site de Caen
 - Ouverture de la quatrième année du parcours ingénieur
 - Ouverture de BTS Prépas en collaboration avec des lycées normands
- Site de Paris
 - Ouverture d'un cycle CIR dans les locaux de l'Institut Sainte Marie d'Antony

Demande de Waiver :

L'avenant au contrat de prêt pour la bâtiment de Nantes, modifiant le calcul du ratio de couverture de la dette, a été signé par acte notarié le 9 octobre 2023.

Contrôle fiscal :

Un contrôle fiscal est en cours depuis le 25 avril 2023, et concerne les exercices 2020, 2021 et 2022. A ce jour aucune conclusion n'a été formulée par l'administration fiscale.

3. Principes, règles et méthodes comptables

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe.

3.1. Méthode générale

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association applique la méthode « de référence » suivante qualifiée ainsi par le règlement 2014-03 : La comptabilisation à l'actif des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition de l'actif conformément aux articles 213-8, 213- 22, 221-1 et 222-1.

3.2. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode n'a été appliqué pour la clôture de cet exercice.

3.3. Correction d'erreurs

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative

3.4. Changement de méthode de présentation

Aucun changement de présentation n'a été appliqué à la clôture de cet exercice.

3.5. Crédit impôt recherche

L'exercice clos le 31/08/2023 intègre 4/12^{ème} du CIR 2022 et 8/12^{ème} du CIR 2023, comme le présente le tableau récapitulatif suivant :

CIR - en €	Montant € 31/08/2022	Montant € 31/08/2022
CIR comptabilisé	685 539 €	674 938 €
CIR2023 (8/12^e)	470 937 €	
CIR 2022	214 602 €	483 539 €
CIR 2021 (4/12^e)		191 399 €

4. Informations relatives au bilan

4.1. Bilan actif

4.1.1. Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D=A+B-C
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	156 141	21 067	12 643	164 565
Immobilisations corporelles	12 943 243	600 861	22 615	13 521 489
Immobilisations corporelles en cours	517 504	141 252	0	658 756
Immobilisations financières	151 975	18 853	8 724	162 104

4.1.2. Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D=A+B-C
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	139 646	10 751	12 644	137 753
Immobilisations corporelles	2 216 984	798 707	22 616	2 993 074
Immobilisations financières				

4.1.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 5 ans

4.1.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	15 à 30 ans
Aménagement des constructions	Linéaire	15 à 30 ans
Matériel	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de bureau pédagogique	Linéaire	5 ans

Matériel informatique pédagogique	Linéaire	3 ans
Mobilier pédagogique	Linéaire	10 ans
Agencement aménagement divers	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

4.1.5. Immobilisations financières

Type d'immobilisations	Valeur
Effort construction investissement financier	137 464
Dépôt de garantie	24 640

4.1.6. Evaluation des stocks consommés

Les stocks sont évalués selon la méthode FIFO.

4.1.7. Créances

Créances	Montants bruts	Liquidités de l'actif	
		Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	1 209 298	1 209 298	
Autres	3 706 100	3 235 163	470 937
Charges constatées d'avance	196 698	196 698	
TOTAL	5 112 096	4 641 159	470 937

Produits à recevoir	Montants bruts
Factures à établir	479 093
Subventions à recevoir	2 349 690
Etat - produits à recevoir	470 937
Produits à recevoir	109 000
TOTAL	3 408 720

<i>Charges constatées d'avances</i>	<i>Montants bruts</i>
<i>Licences informatiques (office 365, Adobe, licences logiciels métiers...)</i>	35 026
<i>Polices assurance</i>	43 739
<i>Publicité/communication</i>	27 271
<i>Contrats de maintenance</i>	10 790
<i>Autres</i>	79 872
TOTAL	196 698

4.2. Bilan passif

4.2.1. Fonds propres

<i>Libellé</i>	<i>Solde au début de l'exercice</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>Solde à la fin de l'exercice</i>
<i>Report à nouveau</i>	- 834 278	68 818		- 765 460

La totalité du résultat au 31/08/2022, soit 68 818 €, a été affecté en report à nouveau.

4.2.2. Report à nouveau avant répartition du résultat

<i>Tableau du report à nouveau avant répartition du résultat</i>		
<i>Nature du report à nouveau</i>	<i>Débiteur</i>	<i>Créditeur</i>
<i>Report à nouveau gestion propre</i>	765 460	
Solde	765 460	

4.2.3. Tableau de répartition du résultat de l'exercice

<i>Résultat comptable de l'exercice</i>	<i>Déficit</i>	<i>Excédent</i>
		21 291

4.2.4. Subvention d'investissements

<i>N° compte</i>	<i>Libellé</i>	<i>Solde au début de l'exercice</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>Solde à la fin de l'exercice</i>
131721	<i>Subvention d'investissements</i>	4 133 053	509 856	18 180	4 624 729
138000	<i>Subvention d'investissements en-cours</i>	4 615 503	185 949	596 565	4 204 887
139721	<i>Subvention d'investissements inscrite au compte de résultat</i>	654 344	315 404	0	969 748

Les subventions d'investissements sont des ressources à caractère durable, des ressources stables permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'entité et d'alimenter sa trésorerie.

A compter de la première application du règlement 2018-06 les subventions d'investissement sont soit reprises au compte de résultat exceptionnel au rythme de l'amortissement des actifs qu'elles ont contribués à financer, que l'actif soit un bien renouvelable par l'association ou non, soit comptabilisées immédiatement en produit exceptionnel à la date d'octroi de la subvention.

Ce choix de méthode comptable s'applique à l'ensemble des immobilisations amortissables financées dans le cadre de projets définis par l'utilisation de fonds dédiés.

Notre entité a choisi de reprendre dans le résultat au rythme de l'amortissement de la quote-part des biens ainsi financés, la subvention d'investissement comptabilisée en fonds propres lors de son octroi.

4.2.5. Fournisseurs et comptes rattachés

Libellé	Montants au début de l'exercice	Montants en fin d'exercice
Fournisseurs	588 800	164 092
Fournisseurs factures non parvenues	342 428	281 082

4.2.6. Provision pour risques et charges

Une provision pour un risque Prud'hommal a été constitué pour 40 K€ au 31/08/2022. Elle est reconduite pour le même montant au 31/08/2022, le litige étant toujours en cours.

N° compte	Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
151800	Provision pour risque	40 000	0	0	40 000
491000	Prov.dépréciation créances clients	124 896	7 587	5 440	127 043
	TOTAL	164 896	7 587	5 440	167 043

4.2.7. Etat des dettes

Dettes	Montants bruts	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'un an	Échéances	
			à plus d'un an	à plus 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :	7 427 679	451 408	1 757 323	5 218 948
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (cautions)	929 821	39 821	281 000	609 000
Avances et acomptes reçus sur commandes	732 476	732 476		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	445 174	445 174		
Dettes fiscales et sociales	524 009	524 009		

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	86 669	86 669		
Autres dettes	69 775	69 775		
Produits constatés d'avance	932 388	932 388		
Total	11 147 990	3 281 720	2 038 323	5 827 948

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avances	Montants bruts
Produits de scolarité	217 953
Formations intermédiaires	6 376
Subventions	701 114
Autres produits constatés d'avance	6 945
TOTAL	932 388

5. Informations relatives au compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires (en €)

<i>Ventilation du chiffre d'affaires</i>	Montants
Scolarité et alternance	9 329 811
Contrat de recherche	243 240
Autres refacturations diverses	447 917
TOTAL	10 020 968

5.2. Ventilation des autres produits (en €)

<i>Ventilation des autres produits</i>	Montants
Prestations enseignements	264 918
Subventions	1 439 524
Dons	325 949
Autres produits divers	39 575
TOTAL	2 069 966

5.3. Présentation

Les produits de scolarités de l'année scolaire sont pris entièrement sur l'exercice (calé sur l'année scolaire).

Les subventions, les facturations de contrats de recherche et autres produits sont repris en compte de résultat selon le principe de rattachement des produits aux charges.

Les dons sont quant à eux comptabilisés pour leur totalité parmi les produits sur l'exercice de leur encaissement.

Concernant la subvention du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, il convient de préciser qu'elle est rapportée au résultat prorata temporis et non selon le principe de rattachement des charges aux produits.

Les aides financières versées correspondent aux subventions pour les bureaux des étudiants des différents campus et de l'association AI ISEN (84 k€), et des bourses versées aux doctorants étrangers en cotutelle ou en codirection (78 k€).

5.4. Résultat financier

Il comprend des produits de VMP et intérêts sur livrets d'épargne pour 13 441 € ainsi que des intérêts sur emprunt pour 161 355 €.

5.5. Résultat exceptionnel

Produit exceptionnel	31/08/2023	31/08/2022
<i>Quote part de subvention virée au compte de résultat</i>	315 404	277 353
<i>Régularisation cotisation URSSAF</i>		- 266 985
<i>Produit à recevoir/ Reprise de provision litige URSSAF</i>		504 853
<i>Autres produits exceptionnels</i>	15 261	- 2 400
TOTAL	330 665	512 821

Charges exceptionnelles	31/08/2023	31/08/2022
<i>Pénalités, amendes fiscales</i>	25	75
<i>Autres charges exceptionnelles</i>	10 380	3 513
TOTAL	10 405	3 588

5.6. Transfert de charges

Transfert de charges	Montants
<i>Refacturation prestations vers membres Yncréa</i>	11 255
<i>Reprise provision dépréciation clients</i>	5 440
<i>Remboursement organisme collecteur paritaires agréés</i>	28 624
<i>Indemnités journalières</i>	19 911
<i>Remboursement assurance</i>	500
<i>Autres transferts de charges</i>	14 484
TOTAL	80 214

5.7. Ventilation de l'effectif moyen (en ETP)

Catégories	Personnel salarié
Cadres	92
Non cadres	48
Total	140

6. Autres informations

6.1. Tableau des subventions et concours publics

Nature du concours ou de la subvention	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres
Concours publics					
Subvention d'exploitation		664 020 €	519 877 €		255 627 €
Subvention d'investissement	1 094 532 €	134 210 €	7 373 558 €		227 315 €

6.2. Information sur les rémunérations

Selon l'article 20 de la loi N°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les rémunérations des trois plus hautes cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature s'élèvent à 366 237 €.

6.3. Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière ont été évalués dans le respect de la recommandation n°2013-02 émise par l'Autorité des Normes Comptables.

Les paramètres utilisés pour la détermination des engagements de fin de carrière sont :

- L'âge de départ à la retraite ;
- Taux d'actualisation ;
- Niveau de turn-over ;
- Taux de charges patronales ;
- Taux de revalorisation annuelle des salaires.

Au 31/08/2023, le montant des droits acquis est évalué à 276 447 €. Les paramètres pris en compte pour ce calcul sont listés ci-dessous :

- 146 personnes
- Départ entre 60 et 67 ans pour les cadres
- Départ entre 60 et 62 ans pour les non-cadres
- Taux d'actualisation : 2 %
- *Turn over* faible
- Table de mortalité : INSEE 2009
-

6.4. Information concernant les contributions volontaires en nature

A défaut de renseignements fiables, des informations qualitatives sont apportées ci-après, notamment sur les difficultés rencontrées pour évaluer les contributions concernées :

Le conseil départemental du Finistère met, à titre gracieux, des locaux à disposition de l'association Yncréa Ouest. La surface dédiée à l'enseignement et à la recherche est de 9 272 m². L'ensemble immobilier comprend également un parking enterré pour une surface de 3 464 m². La mise à disposition gratuite de ces locaux n'est pas encore valorisée dans les contributions en nature au 31/08/2023. Elle fait l'objet d'un B.E.A signé le 6 juin 2023 pour une durée de 35 ans, se terminant le 2 avril 2058.

La région des Pays de la Loire met, à titre gracieux, un terrain à disposition de l'association Yncréa Ouest. Les parcelles concernées sont numérotées BH277 et BH 278, situées au lieudit 35 Chemin du champ de Manœuvre – 44 470 CARQUEFOU - avec une contenance totale de 1 ha 78 a 97 ca. Le B.E.A a été signé le 18 mars 2021, avec une entrée en jouissance au 4 mai 2020 pour une durée de 69 ans et 1 jour, se terminant donc le 4 mai 2089.

Le temps passé par les administrateurs bénévoles de l'Association n'est pas valorisé, car il n'est pas significatif.

6.5. Engagements Hors bilan

Le contrat de prêt relatif au projet immobilier de Nantes fait mention des engagements suivants :

- Hypothèque conventionnelle sur le bien immobilier de Nantes dont le montant en principal équivaut à 70% du montant de chaque tranche d'emprunt. Ce montant est augmenté de tous intérêts, frais et accessoires représentant 7.5% du principal.

	Montant Principal	Montant accessoire	Montant total
Tranche A	1 865 500	139 912.25	1 725 587.75
Tranche B	3 729 600	279 720	4 009 320
Total	5 595 100	419 632.25	6 014 732.25

- Respect du Ratio de couverture de service de la dette.

« L'Emprunteur s'engage à ce que le Ratio de Couverture du Service de la Dette calculés sur la base des comptes sociaux annuels de l'Emprunteur (et pour la première fois sur la base des comptes de l'exercice social qui sera clos le 31 décembre 2020) soit supérieur à un (1) à la fin de chaque Période de Test, et ce jusqu'au complet remboursement et paiement des sommes dues au titre des Crédits et du Contrat de Crédits. »

Un avenant au contrat de prêt a été signé le 9 octobre 2023, par acte notarié, afin de modifier le calcul du ratio de couverture de la dette.

En conséquence, dans les définitions figurant au I.1 de l'Exposé, au lieu de lire :

« "Ratio de Couverture du Service de la Dette" désigne pour la Période de Test, le rapport entre (i), la somme du résultat net d'exploitation, de la dotation aux amortissements et aux provisions, des produits financiers et (ii) le Service de la Dette. »

Il convient de lire :

« "Ratio de Couverture du Service de la Dette" désigne pour la Période de Test, le rapport entre :

- (i), le résultat d'exploitation au sens du plan comptable,
 - (a) augmenté des dotations, nettes des reprises, aux provisions d'exploitation sur actifs et aux provisions d'exploitation pour risques et charges
 - (b) augmenté des dotations, nettes des reprises, aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles
 - (c) augmenté des dotations, nettes des reprises, aux amortissements de charges à répartir,
 - (d) diminué de l'impôt sur les sociétés effectivement acquitté par l'Emprunteur ou augmenté du produit de l'impôt perçu,
 - (e) augmenté (si elle est négative) ou diminué (si elle est positive) de la variation du besoin en fonds de roulement (à considérer hors créances et dettes d'impôt sur les sociétés),
 - (f) augmenté des produits exceptionnels et diminué des charges exceptionnelles ayant donné lieu à un décaissement sur l'exercice,
- Et (ii) le Service de la Dette

Aucune autre modification n'est à apporter au Contrat de Crédit

A date, compte tenu des modalités de calcul décrites ci-dessus, ce ratio s'élève à 1,07.

6.6. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes au titre de sa mission légale s'élèvent à 20 700 € (hors taxes).